

# LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX &amp; DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

## LA VOIE DOULOUREUSE

PREMIÈRE STATION.

A la distance où nous sommes des événements, après les affreux bouleversements qui transformèrent la ville, il serait difficile de déterminer le lieu précis où se tenait Notre-Seigneur lorsqu'il fut condamné à mort. Aussi les pèlerins ont-ils coutume de stationner dans un endroit de convention. Ordinairement c'est dans la rue.

Mais comme nous sommes fort nombreux et que nous tenons à n'être point pressés ni dérangés, nous nous assemblons dans la petite cour du couvent de la Flagellation; un franciscain fait le signe de la croix et nous fléchissons le genou, et tous ensemble nous récitons cette prière :

*Adoramus te, Christe, etc.*

Point de chants, bien entendu, point de croix portée devant nous. Ce serait une imprudence grave.

L'invocation faite, nous nous assimes à l'ombre, et l'un d'entre nous exposa ainsi le mystère.

Après la Cène, lorsque toutes les cérémonies prescrites par la loi furent accomplies, le Seigneur était sorti du cénacle avec les apôtres, et, descendant la montagne de Sion, il s'était dirigé vers la vallée de Josaphat. Il était entré dans le jardin de Gethsémani; et là, retiré dans une grotte solitaire, il avait ressenti toutes les angoisses de l'agonie. Et puis des malfaiteurs, envoyés par les princes des prêtres, étaient venus le saisir, et ils l'avaient entraîné chez Caïphe et chez Anne pour le faire juger et condamner.

La nuit s'était écoulée sinistre et terrible; de deux heures à six heures du matin, dans la maison d'Anne, de six à sept chez Caïphe. Enfin sur les sept heures et demie, nous retrouvons le bon Maître debout devant le gouverneur romain; un peuple immense est réuni sur la place du palais, et des voix s'élèvent de la foule, demandant que *Jésus de Nazareth soit condamné à mort.*

Le gouverneur actuel de la Judée s'appelait Ponce-Pilate. Il avait succédé à Valérius-Gratus. Depuis neuf ans il faisait haïr son administration à force de se montrer avare, cupide et colère. Deux ans plus tard, l'excès de ses cruautés devait le faire destituer par Vitellius, alors gouverneur général de la Syrie, et, après un procès instruit à Rome, il devait être exilé à Vienne dans les Gaules, où il se tua au milieu d'un accès de désespoir.

Pilate rendait ordinairement la justice dans une salle de son palais, nommée le *Prétoire*, qui était élevée de vingt-huit marches au-dessus de la rue. Mais les Juifs ne voulurent point monter jusque-là, parce qu'ils devaient faire la Pâque le soir, et que c'eût été pour eux une souillure que de mettre le pied chez un païen. Alors Pilate consentit à sortir lui-même, et du haut des marches il adjura le peuple et lui dit : — « De quel crime accusez-vous cet homme ? » — Or la multitude furieuse ne savait que répondre. Pendant la nuit tout entière on avait interrogé le Sauveur, et malgré les faux témoins, on n'avait pu découvrir en lui la moindre action blâmable. Alors quelqu'un imagina de s'écrier : — « S'il n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas amené ! » — Et Pilate, blessé de cette réponse mutine, répondit avec aigreur : — « Eh bien, jugez-le selon votre loi. » — Mais le parti des Juifs était pris. Ce n'était pas un jugement qu'ils réclamaient. Que leur importait la justice ? Ils voulaient une condamnation capitale; et comme la peine de mort était réservée aux Romains, c'était à Pilate qu'ils la demandaient. Pilate ne dut conserver aucun doute, lorsqu'ils lui répliquèrent : — « Il ne nous est pas permis de tuer quelqu'un. »

Alors Pilate rentra dans le prétoire et se fit amener Jésus. L'escalier par où monta le Sauveur a été soustrait à la profanation des infidèles. La piété de Constantin l'a transporté, pierre par pierre, jusqu'à Rome, où il est exposé à la vénération publique.

Inutilement le gouverneur chercha des traces de culpabilité dans celui qui était la sainteté même, et, n'en trouvant pas, il retourna vers le peuple et lui dit : — « Je ne trouve réellement aucun crime dans cet homme. » — Alors, ces Juifs si turbulents, qui étaient toujours en révolte contre leurs souverains et qui devaient, soixante ans plus tard, expier par leur ruine totale la dernière

de leurs conspirations, osent accuser Notre-Seigneur de rébellion, et les voilà qui s'écrient : — « Nous avons trouvé cet homme pervertissant notre nation et empêchant de payer le tribut à César... Il se dit le Christ-roi... Il soulève le peuple, enseignant dans toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici. »

Pilate n'ignorait pas, sans doute, que ce même Jésus, interrogé un jour sur l'obligation de payer l'impôt, avait répondu par cette parole à jamais célèbre : — « Rendez à César ce qui appartient à César. » — Aussi ne fit-il aucun cas de la dénonciation des Juifs. Il releva seulement le mot de Galilée, et, pour se décharger de cette affaire importante, il renvoya Jésus à Hérode, son souverain naturel.

« Or Hérode se réjouissait de voir Jésus. Il le désirait depuis longtemps, parce qu'il avait beaucoup entendu parler de lui, et qu'il espérait lui voir faire quelque miracle. Il lui adressa donc plusieurs questions; mais Jésus ne répondit pas une syllabe. Cependant les princes des prêtres et les scribes se présentèrent aussi, et l'accusèrent avec violence. »

Étonné du silence de l'accusé, le monarque orgueilleux s'imagina sans doute qu'il était intimidé, confondu, ébloui par l'éclat de sa cour; il le méprisa, et « l'ayant revêtu d'une robe blanche, il le renvoya à Pilate. »

Les fous, à cette époque, étaient habillés de blanc. Un vêtement de fou, au lieu d'un manteau royal : tel fut l'affront d'Hérode à Notre-Seigneur. Il y avait, au cœur du roi, plus de perfidie qu'il n'en paraît au premier abord. Ce vêtement renfermait des allusions multiples et toutes plus sacrilèges les unes que les autres.

Le blanc n'était pas seulement la marque de la folie. Un manteau blanc était un signe de royauté chez les Perses, les Égyptiens, et même les Romains. On en revêtait également les images des dieux. Les grands personnages dans les fêtes, les généraux au jour de la bataille, portaient une chlamyde blanche. Ceux qui briguaient quelque dignité s'habillaient de blanc, et de là même nous vient le nom de *candidat*. Notre-Seigneur apparaissait donc sous ce vêtement comme un ambitieux prétendant follement à la royauté. La robe du grand prêtre était blanche aussi, de même que la tunique des prêtres ordinaires. Le tétrarque, en donnant à Jésus un manteau blanc, voulut sans doute le déguiser en grand prêtre pour se moquer de sa qualité de Fils de Dieu.

Enfin, et cela est significatif dans le procès, d'après le témoignage de Joseph et des rabbins, c'était la coutume chez les Juifs que les accusés se présentent devant le tribunal, vêtus de noir, jusqu'à ce qu'ils eussent prouvé leur innocence; et, après leur acquittement, on les habillait de blanc. De sorte qu'en renvoyant à Pilate le Sauveur couvert d'un manteau blanc, Hérode semblait vouloir le présenter comme un homme d'un esprit trop faible pour qu'on pût lui imputer aucune mauvaise action.

« Mais cette indignité renvoya sur lui et sur ses courtisans. Dix ans plus tard, Hérode, dépouillé de son manteau royal et de toutes ses richesses, fut renvoyé honteusement à Lyon, en France, avec Hérodiade, sa femme; et, après y avoir vécu quelque temps dans la misère, il alla mourir en Espagne. » (Doct. Sepp.)

Pilate, embarrassé d'un dénouement sur lequel il était loin de compter, convoqua de nouveau les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple, et leur dit :

« Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple. Je l'ai interrogé et ne l'ai point trouvé coupable. Or je l'ai envoyé à Hérode qui l'a jugé comme moi. Je vais donc, si vous le voulez, le faire châtier, et puis je le renverrai. »

Aussitôt, par la plus criante des injustices, il ordonna que Jésus, l'innocent, fût flagellé, pour complaire au peuple.

D'après la coutume romaine, quiconque devait subir la mort était d'abord fouetté, à moins qu'il ne fût romain. Tite-Live fait mention de cette circonstance, à propos des exécutions nombreuses qui eurent lieu dans la guerre des Esclaves. Curtius raconte le même fait d'Alexandre le Grand : Philon et Joseph, à propos de la guerre des Juifs, où une multitude de Juifs

furent sacrifiés à Jérusalem et à Alexandrie.

Mais la flagellation infligée à Notre-Seigneur eut un caractère particulier de cruauté : car, d'un côté, Pilate voulait, par l'atrocité même du traitement, exciter la compassion du peuple, pour pouvoir ensuite faire grâce de la vie; tandis que, d'un autre côté, les soldats romains, prenant cette flagellation pour une véritable question, cherchaient à arracher au Sauveur, à force de coups, l'aveu de son prétendu crime. Les rabbins nous font une effroyable description de la manière dont la flagellation avait lieu autrefois chez les Juifs. Le condamné était attaché par les deux mains à une colonne. On plaçait derrière lui une pierre carrée, sur laquelle montait le bourreau, afin que les coups portassent mieux, tombant d'en haut. Le valet du bourreau déchirait alors les vêtements du coupable, depuis les pieds jusqu'à la poitrine, et l'exécution sanglante commençait. Armé d'une discipline à quatre cordes, ou d'un fouet auquel étaient attachées quatre lanières de cuir, le bourreau frappait de toutes ses forces treize coups sur la poitrine nue du patient, et treize sur chaque épaule. Lorsque le délinquant mourait entre les mains du bourreau, celui-ci n'était pas responsable de sa mort, pourvu qu'il n'eût pas augmenté le nombre des lanières d'une façon excessive.

Telle était la flagellation chez les Juifs. Mais c'était bien autre chose encore chez les Romains. C'est ici qu'on pouvait appliquer la parole du roi Roboam et dire que, si les Juifs fouettaient avec des verges, les Romains frappaient avec des scorpions. En effet, pour aggraver le supplice, ils se servaient de cordes au bout desquelles ils attachaient de petits morceaux d'os carrés ou de petites boules de métal. Le patient était déchiré et écorché par quatre soldats, qui le frappaient en même temps sans compter les coups. « C'est ainsi que les habitants de Smyrne, racontant les tourments de leurs martyrs, parlent d'une flagellation qui leur avait mis à nu les tendons et les veines, de sorte qu'on pouvait étudier sur eux toute l'anatomie du corps humain. » La brutalité et la cruauté des soldats romains se manifestaient là tout entières. La formule seule avec laquelle on livrait au bourreau le délinquant, était terrible : « Licteur, lui disait-on, prends, dépouille, frappe, agis, et fais attention. »

Après l'odieuse supplice, on ramassa dans l'ordure quelques lambeaux de pourpre, dont on revêtit Jésus en signe de dérision; on tressa sur sa tête une couronne d'épines, on mit dans ses mains une sorte de sceptre en roseau. On le fit assise sur le tronçon de la colonne rougie de son sang, et les soldats venaient, les uns après les autres, mettre un genou en terre devant lui par dérision, prenaient le roseau, le frappaient sur la tête comme pour enfoncer davantage les épines de sa couronne sanglante, et lui disaient ironiquement : — « Je te salue, roi des Juifs. »

« L'Évangéliste ne nous dit point de quelle espèce d'épines on couronna le Sauveur. Il y avait au nord de Jérusalem une vallée des épines; il y en avait une autre de l'autre côté du Jourdain à l'endroit où les enfants d'Israël célébrèrent les funérailles du patriarche Jacob. Ce lieu s'appelait *area Atad*. Atad est le nom hébraïque de l'épine nommée par Linnée *rhamnus paliurus*, qui, au-dessus de sa racine, pousse un grand nombre de branches semées de pointes. Elle produit des baies noires, et croît en abondance en Syrie et en Égypte, mais surtout sur le rivage du Jourdain, près du pont de Jacob, et à Jérusalem. C'est à ce genre d'épines qu'appartient l'épine des Juifs appelée chez les Maures épine d'Abraham, l'épine de la croix, et enfin l'épine du Christ. Celle-ci atteint souvent une hauteur de quinze à vingt pieds, produit des feuilles semblables à celles de l'olivier, et sert à faire des haies. » (Doct. Sepp.) La tradition voudrait que cette dernière espèce d'épines, ou bien le *lycium spinosum*, eût servi à tresser la couronne du Sauveur.

« Le roseau... n'était point un de ces roseaux légers que le premier coup met en morceaux. Cette espèce ne croît point en Palestine. Il était de la nature de ceux qui croissent dans l'eau, dont la tige ferme et pesante sert de bâton ou de toise pour mesurer. C'était ce que nous appelons aujourd'hui un roseau espagnol, *baculus arundineus*, ou *arundo donax* qui atteint quelquefois une hauteur de huit pieds, et qui est plus gros que le pouce. Les soldats romains voulurent imiter par dérision les cérémonies avec lesquelles on couronnait les rois en Orient, telles que nous

les trouvons racontés par Abulféda à propos du couronnement du kalif Motawakkel. « On lui mit, nous dit-il, le manteau royal sur les épaules et la couronne sur la tête : puis le consécuteur, le baisant sur le front, lui dit : Salut, prince des croyants ! »

« Chez les Babylo niens et les Perses, il y avait chaque année une fête qui durait cinq jours, et dans laquelle on tirait de prison un malfaiteur condamné à mort, que l'on plaçait sur un trône, et que l'on revêtait par dérision des insignes de la royauté. Puis, après l'avoir traité pendant tout le jour comme un roi, on le traînait hors de la ville, on le fouettait, et on le brûlait... »

Ainsi on traitait réellement Notre-Seigneur comme le rebut de la plus vile société.

Nous ferons cette première station à l'endroit même où s'opéra l'affreux mystère. J'y célèbre la messe tous les jours. Longtemps ce lieu fut un réceptacle d'immondices. Mais, en 1858, l'archiduc Maximilien y fit élever une église fort décente, que desservent les Franciscains. La colonne du Sauveur n'y est plus; elle a été transportée à l'église de la Résurrection.

Pendant que ces choses se passaient dans la cour du prétoire, les princes des prêtres, craignant de voir s'échapper leur proie, excitaient le peuple à pousser de nouveaux cris sous les fenêtres du gouverneur. Et Pilate effrayé songeait à trouver un autre moyen de refuser la sentence de mort; il imagina de prendre le peuple par la compassion.

On voit encore aujourd'hui, sur la voie douloureuse, non loin de l'emplacement du prétoire, un arceau fort élevé, qui s'ouvre de deux côtés de la rue, et d'où il serait facile d'être aperçu d'une multitude considérable, stationnée aux environs. Quelques-uns veulent en faire l'arcade de l'Écclésiaste, mais ce n'est pas probable. Toujours est-il que là, ou près de là, le gouverneur monta sur un lieu élevé et présenta aux Juifs leur malheureuse victime, meurtrie de cinq mille coups de la flagellation, avec son manteau de pourpre, son roseau et sa couronne d'épines, en s'écriant : — « Voilà l'homme ! » Cette vue, cette parole auraient dû produire leur effet. Voilà, ô Juifs, aurait pu ajouter le gouverneur, voilà l'homme qui a parcouru vos villes et vos bourgades, vous comblant partout de mille bienfaits nouveaux, guérissant vos malades, ressuscitant vos morts, multipliant les pains pour vous nourrir, et laissant toujours sur son passage des marques de sa bonté toute-puissante. Pour vous satisfaire, je l'ai fait flageller, convaincu que j'étais de son innocence. Que ferai-je de plus pour un coupable ?

Mais le peuple, toujours excité par les pontifes jaloux, s'écrie : — « Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point l'ami de César ! » — Alors Pilate essaye d'un nouveau moyen. À l'époque de la Pâque, il avait l'habitude de délivrer un prisonnier, au choix des Juifs. Il propose de relâcher Jésus ou de donner la liberté à un scélérat nommé Barabbas. Mais le peuple cria : — « Nous ne voulons pas de celui-là; nous voulons la liberté de Barabbas. » — Or, Barabbas était un meurtrier. — Que ferai-je donc de Jésus ? répondit Pilate. Et la multitude de s'écrier dans ses transports frénétiques : « Qu'il soit crucifié ! »

Alors le gouverneur inique se sentit vaincu. « Il s'assit sur son tribunal, dit l'évangéliste. Ce tribunal était construit de pierres taillées; il était en plein air; et c'était de là qu'on prononçait les sentences capitales. Les prêtres en avaient élevé un semblable à Césarée, leur résidence ordinaire. Les Juifs appelaient le leur Gabbatha ou la Haute-Place. C'était comme les rostrales de Jérusalem, car la loi romaine, dit Suétone (Cæs., c. XLVI), voulait qu'en matière criminelle la sentence fût toujours prononcée d'un lieu élevé. »

Lorsque Pilate fut assis, il présenta aux Juifs Notre-Seigneur, en disant : *Voilà votre roi !*

Ah ! si le Sauveur eût voulu parler en ce moment : « O mon peuple, aurait-il pu dire avec le prophète, que t'ai-je fait ? en quoi t'ai-je contristé ? ô mon peuple ! réponds-moi. »

Parce que je t'ai délivré de la captivité; parce que durant quarante ans je t'ai nourri dans le désert.

Parce que de la stérilité je t'ai conduit dans une terre féconde; qu'ai-je pu faire de plus pour toi ? N'as-tu pas été la vigne que j'ai plantée, que j'ai gardée sous ma protection ? Et tu m'as